Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: LaSalle Nom du district: Sault-Saint-Louis

Montréal

Élections Montréal

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Arrondissement de LaSalle	
District électoral du Sault-Saint-Louis (051)	
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 École de l'Orée-du-Parc 7300, rue Jean-Chevalier Gymnase	001-002-003-004-005-006-007-008
02 Filippo André-Laurendeau 1111, rue Lapierre - Entrée 4 Cafétéria A	009-010-011-012-013-014-015
03 Filippo André-Laurendeau 1111, rue Lapierre - Entrée 4 Cafétéria A	016-017-018-019
04 LaSalle Community Comprehensive High School 240, 9e Avenue Gymnase B	020-021-022-023-024-025-026-027
05 Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux 7644, rue Édouard Salle d'exposition	028-029-030
06 Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux 7644, rue Édouard Théâtre du Grand Sault	031-032-033
07 LaSalle Community Comprehensive High School 240, 9e Avenue Gymnase A	034-035-036-037-038-039-040
08 Église St. John Brebeuf 7777, rue George - Entrée par le 855, boulevard Bishop-Power Salle de réception	041-042-043
09 Trinity Pentecostal Church 1050, boulevard Shevchenko Gymnase	044-045-046-047-048
10 Habitations Le Domaine des Rapides 725, rue Gamelin Salle Commune	049-050-051-052-053
11 École des Découvreurs 845, 39e Avenue Gymnase	054-055-056-057-058
12 École Notre-Dame-des-Rapides 8585, rue George Gymnase	059-060-061-062-063-064-065-066-067

Dans l'arrondissement de LaSalle,
chaque électeur aura à voter CINQ FOIS, soit pour élire :
1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district
4. Le conseiller d'arrondissement au poste no 1 de son district
5. Le conseiller d'arrondissement au poste no 2 de son district

Données mises à jour le 2025-10-01

Produit le 2025-10-01 à 21:11

00 Numéro de section

(00) Endroit de vote

Limite des districts avoisinants

Limite de section

Ville liée de l'agglomération de Montréal

Arrondissement de la Ville de Montréal

Hydrographie

Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.

N

100 50 0 100 200 300 400 500 600 700 800 900

Mètres

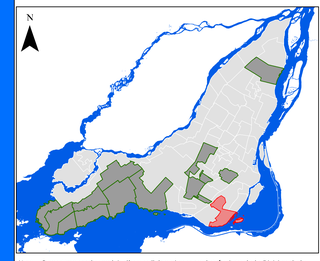

Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.

Géomatique Montréal

election.montreal.ca Pour la cartographie électorale complète balayez le code QR